

Observation n°390 du 17/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

A 11h43, le registre n'affiche toujours pas les contributions envoyées par voie électronique (pièce jointe) ni celle déposée sur le registres à la mairie de DOUSSAY.

Nous sommes face à un manque manifeste de transparence, constaté dès le début de cette enquête avec un dossier particulièrement indigent, et une volonté de rétention de l'information la plus complète, contraire à la règle qui doit être de mise dans une enquête publique.

Vous êtes bien conscient qu'il est impossible de réagir dans les délais aux observations déposées.

Avec mes salutations distinguées,

Edith de Pontfarcy